

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une étude d'impact

Article R. 122-3 du code de l'environnement

*Ce formulaire n'est pas applicable aux installations classées pour la protection
de l'environnement*

*Ce formulaire complété sera publié sur le site internet de l'autorité administrative de l'Etat
compétente en matière d'environnement*

Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'administration

Date de réception

01/03/2016

Dossier complet le

01/03/2016

N° d'enregistrement

01/03/2016

1. Intitulé du projet

Construction d'un TECHNICENTRE SNCF à ST JACQUES DE LA LANDE(35136)

2. Identification du maître d'ouvrage ou du pétitionnaire

2.1 Personne physique

Nom **GOMARIS**

Prénom **JEAN-PAUL**

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

SNCF - DIRECTION DU MATERIEL

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

GOMARIS JEAN-PAUL, Directeur d'établissement

RCS / SIRET

5 5 2 | 0 4 9 | 4 4 7 | 7 6 9 6 4

Forme juridique

EPIC

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Rubrique(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de rubrique et sous rubrique	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la rubrique
N°36:Travaux ou constructions soumis à permis de construire, sur le territoire d'une commune dotée, à la date du dépôt de la demande, d'un PLU ou d'un document d'urbanisme en tenant lieu ou d'une carte communale n'ayant pas fait l'objet d'une	Travaux ou constructions réalisés sur une ou plusieurs phases, lorsque l'opération crée une SHON supérieure ou égale à 10 000 mètres carrés et inférieure à 40 000 mètres carrés.

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet

Construction d'une nouveau Technicentre Industriel de la Direction du Matériel de la SNCF, en charge de l'ingénierie et de la réparation des pièces de freins des matériels ferroviaires.

4.2 Objectifs du projet

Construire un bâtiment industriel performant pouvant accueillir les activités de l'ingénierie composant clé freins (ICCF) et la production de réparation des pièces de freins (PRM) et autres produits constitutifs des matériels ferroviaires ainsi que les locaux tertiaires et sociaux du siège de l'établissement, dans la ZAC de Mivoie à St Jacques de la Lande (35136).

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase de réalisation

Le projet sera localisé dans la ZAC de Mivoie à St Jacques de la Lande, sur la parcelle P15 de 33 839 m², rue des Champs Ruffaux.

Il s'agit de niveler la parcelle sur une cote moyenne (alt 41.25m) afin de réduire les mouvements de terre, de construire une dalle en béton et de monter une structure industrielle préfabriquée d'environ 15 300m² à laquelle sera adossée un bâtiment accueillant les locaux tertiaires et sociaux sur deux niveaux pour environ 2 900m², le tout sur une hauteur de 11m à l'acrotère.

Le planning des travaux est prévu sur 12 mois pour une mise en exploitation fin 2014.

La durée des travaux de construction de la structure est estimée à 10 mois, à laquelle il faut ajouter environ 4 mois d'installation.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

L'établissement sera en activité de 7h30 à 18h30 du lundi au vendredi.

Il accueillera un effectif d'environ 350 agents dont 100 agents en tertiaire.

Les livraisons de pièces à réparer et des constituants seront assurées par voie routière (2 Poids Lourds et 30 camionnettes par jour en moyenne).

La production consiste en la réparation de pièces de freins (blocs et panneaux de freins, étriers, ...) et autres produits (relais électriques, sondes, armoires et câblage électriques...) de matériels ferroviaires.

Le process général est le suivant :

- Réception des pièces à réparer,
- Nettoyage des pièces,
- Démontage et nettoyage complémentaire,
- Expertise,
- Réparation et remontage,
- Test de conformité,
- Expédition des pièces réparées.

4.4.1 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Au titre des Installations Classées Pour l'Environnement, le projet sera soumis à déclaration concernant les rubriques suivantes:

- 2560-2 : Travail mécanique des métaux et alliages,
- 2561 : Trempe et recuit de métaux et alliages,
- 2575 : Emploi de matières abrasives,
- 2925 : Atelier de charges d'accumulateurs.

Le projet devra également obtenir un permis de construire.

4.4.2 Précisez ici pour quelle procédure d'autorisation ce formulaire est rempli

Le permis de construire.

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale (assiette) de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur
- une parcelle P15 de 33 839m ²	33 839 m ²
- un bâtiment industriel de 15 300m ² en RDC de 11m de haut (8m utile)	15 300 m ²
- un bâtiment tertiaire sur deux niveaux de 2 900m ² de plancher de 11m de hauteur juxtaposé au bâtiment industriel par un patio jardin	2 900 m ²
- un parking VL de 154 places et un parc deux roues de 180 places	154 VL et 180 deux roues
- une déchetterie pour le tri sélectif et l'évacuation des déchets	10 bennes de tri
- une station de traitement des eaux usées industrielles	capacité à dimensionner

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s) d'implantation	Coordonnées géographiques ¹
ZAC de Mivoie Rue des Champs Ruffaux 35 136 ST JACQUES DE LA LANDE	Long. <u>48</u> ° <u>07</u> ' <u>05</u> " <u>81</u> Lat. <u>1</u> ° <u>70</u> ' <u>18</u> " <u>51</u> Pour les rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32° ; 41° et 42° : Point de départ : Long. ___ ° ___ ' ___ " ___ Lat. ___ ° ___ ' ___ " ___ Point d'arrivée : Long. ___ ° ___ ' ___ " ___ Lat. ___ ° ___ ' ___ " ___ Communes traversées :

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ? Oui Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une étude d'impact ? Oui Non

4.7.2 Si oui, à quelle date a-t-il été autorisé ?

4.8 Le projet s'inscrit-il dans un programme de travaux ? Oui Non

Si oui, de quels projets se compose le programme ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

5.1 Occupation des sols

Quel est l'usage actuel des sols sur le lieu de votre projet ?

Il s'agit d'anciennes terres agricoles reconverties en une ZAC (Mivoie / Le Vallon) de 63 hectares sur la commune de St Jacques de la Lande (35136).

Cette ZAC permet l'accueil d'entreprises liées prioritairement à l'industrie et la logistique.

Existe-t-il un ou plusieurs documents d'urbanisme (ensemble des documents d'urbanisme concernés) réglementant l'occupation des sols sur le lieu/tracé de votre projet ?

Oui Non

Si oui, intitulé et date d'approbation :
Précisez le ou les règlements applicables à la zone du projet

- Plan Local d'Urbanisme (PLU) de la ville de St Jacques de la Lande dont la dernière version date du 09 juillet 2012

Règlements applicables à la zone du projet :

- Cahier des prescriptions architecturales, urbaines, et paysagères - Annexe au CCCT d'octobre 2008

- MOA Territoire et Règlement de la zone UI6, section cadastrale AK

Pour les rubriques 33° à 37°, le ou les documents ont-ils fait l'objet d'une évaluation environnementale ? Etude d'impact initiale de création de la ZAC de Mivoie Le Vallon

Oui Non

5.2 Enjeux environnementaux dans la zone d'implantation envisagée :

Complétez le tableau suivant, par tous moyens utiles, notamment à partir des informations disponibles sur le site internet <http://www.developpement-durable.gouv.fr/etude-impact>

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ou couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
en zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (régionale ou nationale) ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

dans une aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine ou une zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles ou par un plan de prévention des risques technologiques ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Dans la commune de St Jacques de la Lande : - Plan de Prévention des Risques d'Inondation (PPRI) approuvé le 10 décembre 2007, - Plan de Prévention des Risques Technologiques (PPRT) approuvé le 20 décembre 2010 pour l'établissement Quaron.
dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à l'alimentation humaine ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un site inscrit ou classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
d'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site Natura 2000 le plus proche est référencé FR5312012 - Vallée du Canut et se situe à plus de 20 km du lieu d'implantation du projet.
d'un monument historique ou d'un site classé au patrimoine mondial de l'UNESCO ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Domaines de l'environnement :		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	engendre-t-il des prélèvements d'eau ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Milieu naturel	est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	est-il susceptible d'avoir des incidences sur les zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Risques et nuisances	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Commodités de voisinage	Est-il source de bruit ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les sources de bruits identifiées seront liées à la circulations de véhicules (livraisons) et aux matériels de ventilation/extraction situés sur le toit de l'atelier.
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des odeurs ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Engendre-t-il des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Pollutions	Engendre-t-il des rejets polluants dans l'air ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les rejets respecteront la réglementation de la ZAC ainsi que les prescriptions générales applicables au titre des Installations Classées pour la Protection de l'Environnement.
	Engendre-t-il des rejets hydrauliques ? Si oui, dans quel milieu ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet sera à l'origine des rejets suivants : eaux pluviales (EP), eaux usées domestiques (EUD), eaux usées industrielles (EUI). - EP de toiture : canalisées et dirigées vers un bassin de rétention enterré et réutilisées pour l'arrosage des espaces extérieurs, chasses d'eau, ... - EP de voiries et parking : canalisées et traitées par Débourbeurs Séparateurs à Hydrocarbures (DSH) avant leur rejet au milieu naturel (noues et réseau des fossés publics) - EUI : canalisées et dirigées vers une installation de traitement enterrée puis rejetées dans le réseau communal - EUD : canalisées et rejetées dans le réseau communal
	Engendre-t-il la production d'effluents ou de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet sera à l'origine de la production de déchets dangereux: - Activité de réparation de pièces (objets souillés, peintures, solvants, filtres, ...) - Entretien des DSH (boues et eaux chargées en hydrocarbures) Le projet sera à l'origine de la production de déchets non dangereux: - Activité de réparation de pièces (ferrailles, aluminium, verres, plastiques,...) - Bureaux (papiers, cartons, ordures ménagères)
Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme / aménagements) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets connus ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

D'après le §6.1, le projet est susceptible d'avoir une incidence sur les domaines suivants :

- bruit,
- rejet de polluants dans l'air,
- rejets hydrauliques,
- production de déchets (dangereux et non dangereux).

A ce jour, seul deux projets ont été porté à notre connaissance :

- l'extension de la Direction des Routes de l'Ouest,
- l'implantation de la société Sicamus (production et commerce de gros de plantes) sur la parcelle P8 de la ZAC.

Ces deux projets s'intégrant sur la ZAC de Mivoie-Le Vallon, ils devront respecter la réglementation imposée par celle-ci. Ainsi, le cumul des incidences devrait donc s'inscrire dans le cadre définie par l'étude d'impact globale de la ZAC de Mivoie-Le Vallon.

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Ce projet de construction de bâtiment est lié à une activité industrielle de réparation de pièces mécaniques. La majorité des freins du matériel ferroviaire est pneumatique (seuls les systèmes des tramways sont hydrauliques). Cette activité n'engendre pas de transformation de pièces mais un démontage et remontage après expertise et remplacement des constituants non-conformes. Les déchets sont principalement de nature métallique (pièces au rebut, élastomètres, joint garnitures, emballage des pièces pour le transport) et leurs traitements maîtrisés. La qualité des eaux industrielles est aussi maîtrisée par le passage dans notre station de traitement des eaux avant rejet dans le cadre des valeurs autorisées par le règlement de la ZAC et la convention de rejet avec l'exploitant de la commune. Comme ce projet est cadré par le PLU, le règlement CCCT et l'étude d'impact de création de la ZAC de Mivoie - Le Vallon mais également par la déclaration ICPE de certaines activités du futur atelier, la SNCF considère qu'il n'est pas nécessaire que le projet fasse l'objet d'une étude d'impact.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	L'annexe n°1 intitulée « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publiée ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet	

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Fait à

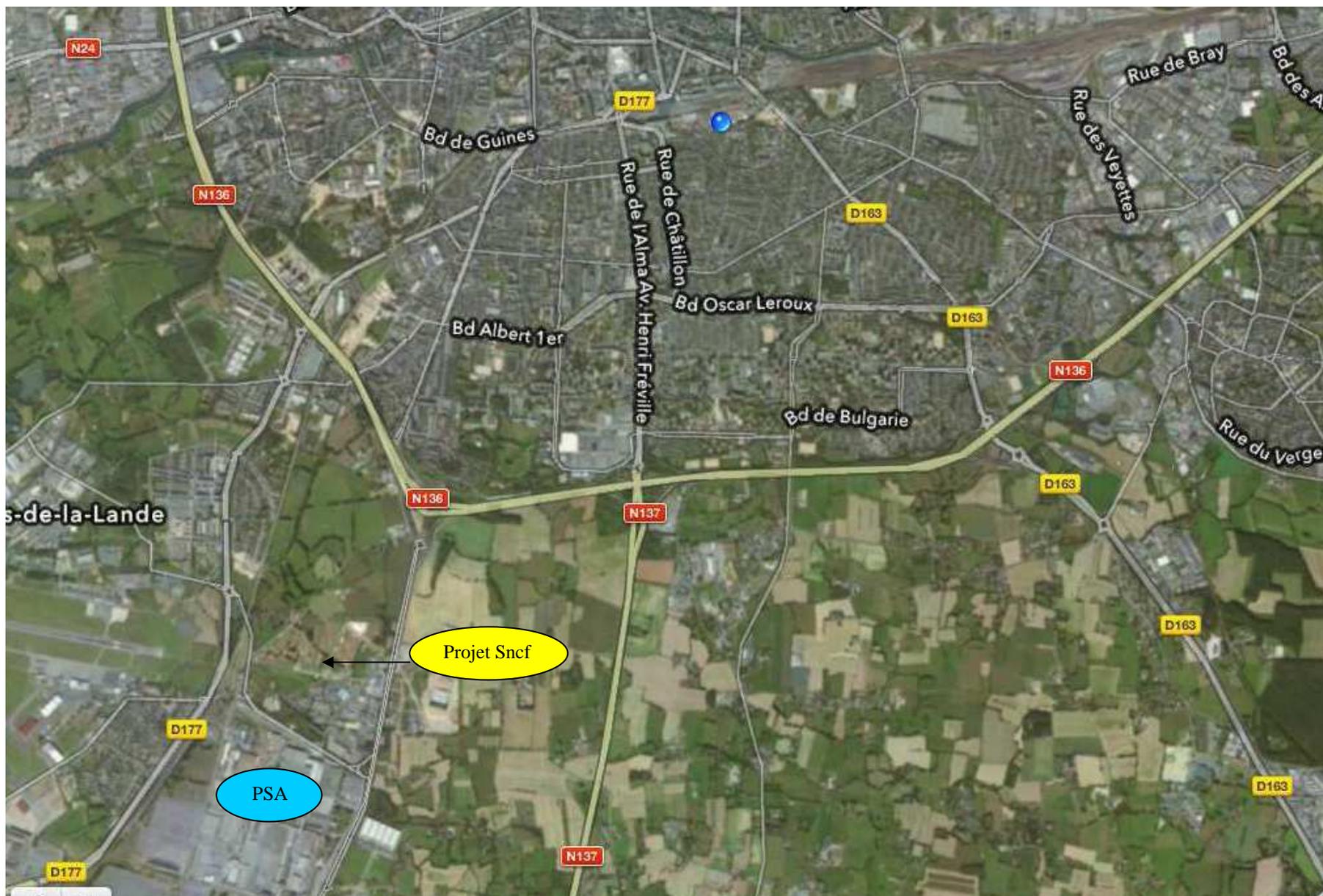
RENNES

le,

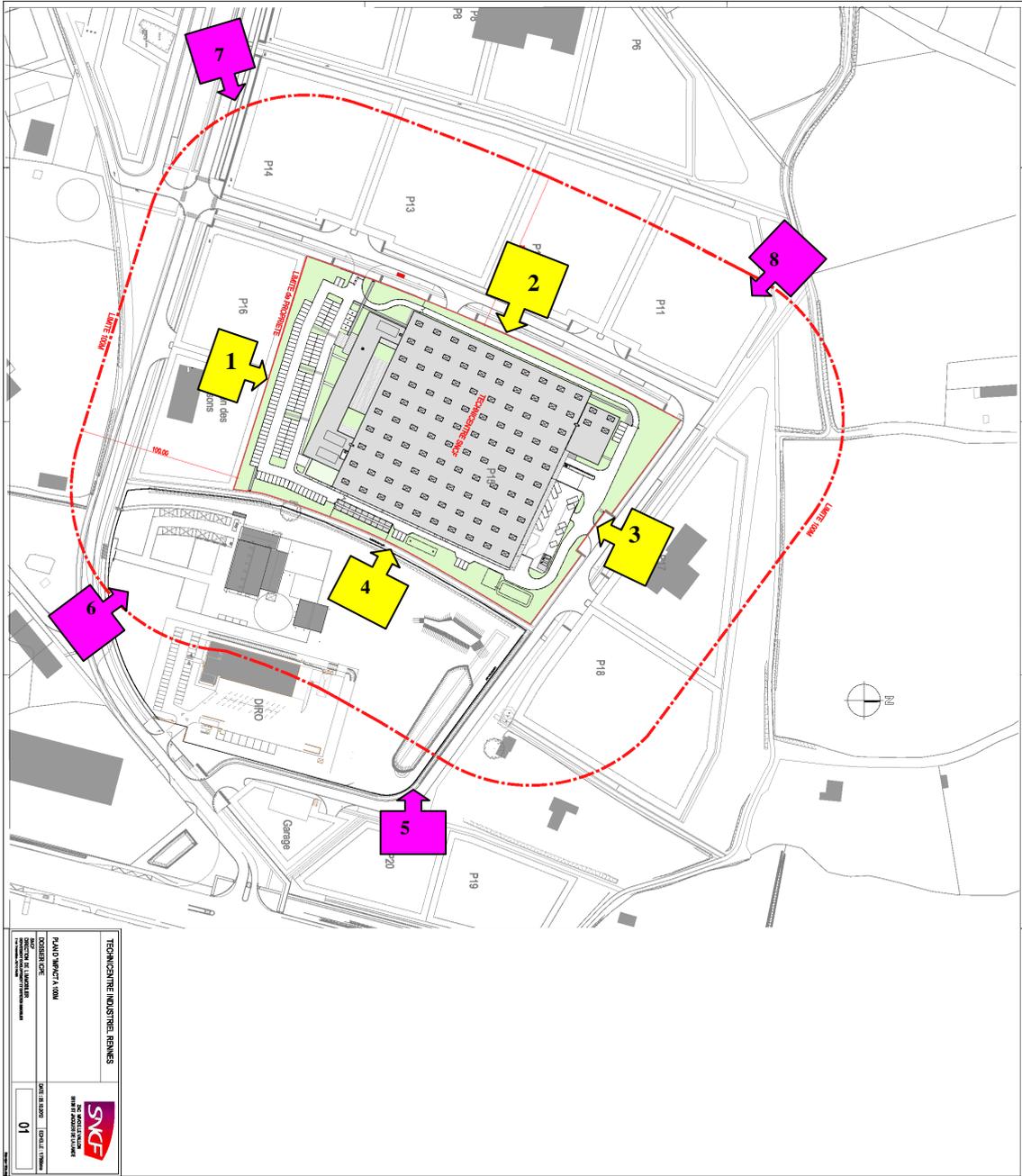
4/12/12

Signature

Jean- paul GOMARIS







06/12/2012



VUE N°1 du SUD

06/12/2012



VUE N°2 de l'OUEST

06/12/2012



↑
VUE N°3 du NORD

06/12/2012



↑
VUE N°4 de l'EST

06/12/2012



VUE N°5 du NORD-EST

06/12/2012



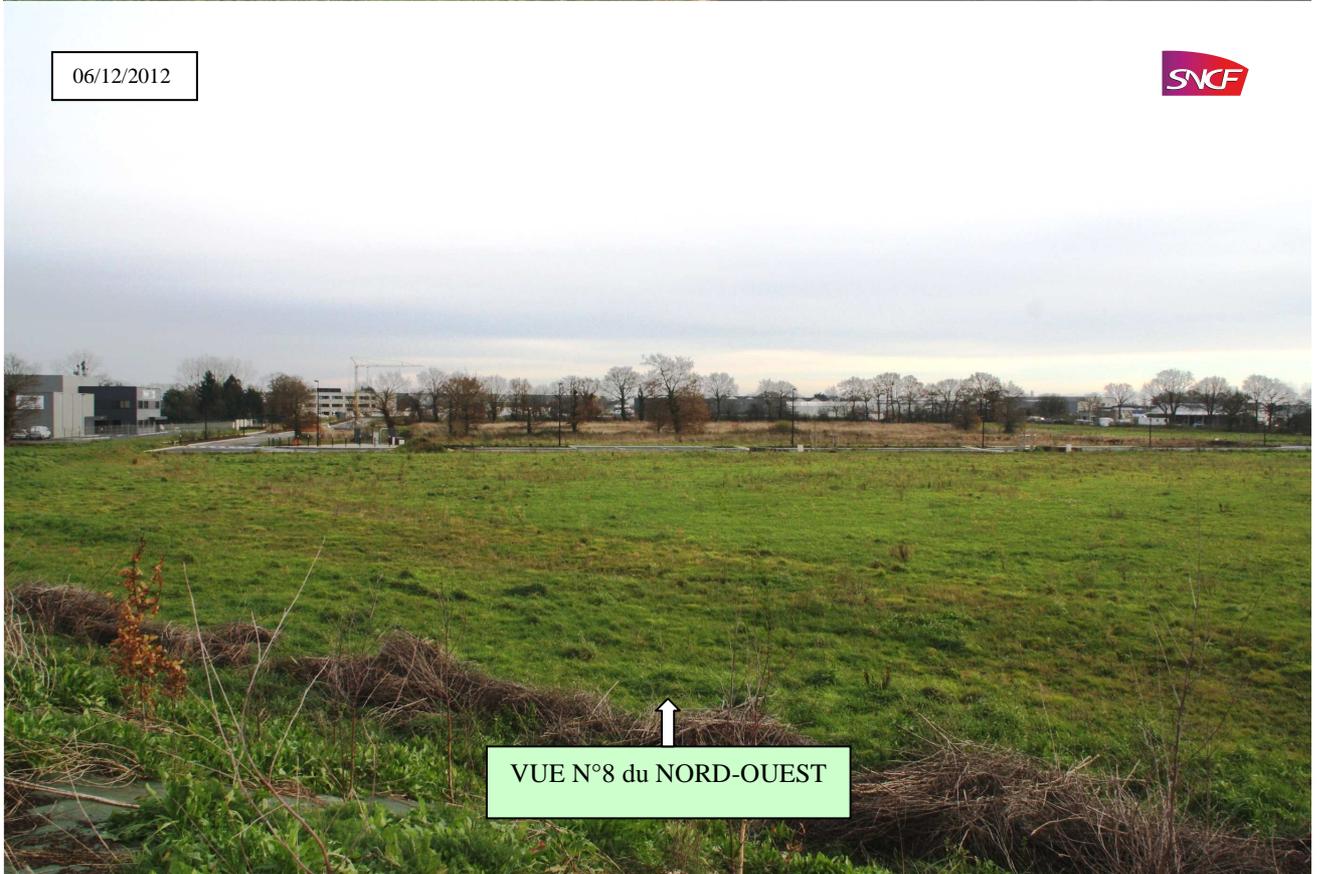
VUE N°6 du SUD-EST

06/12/2012

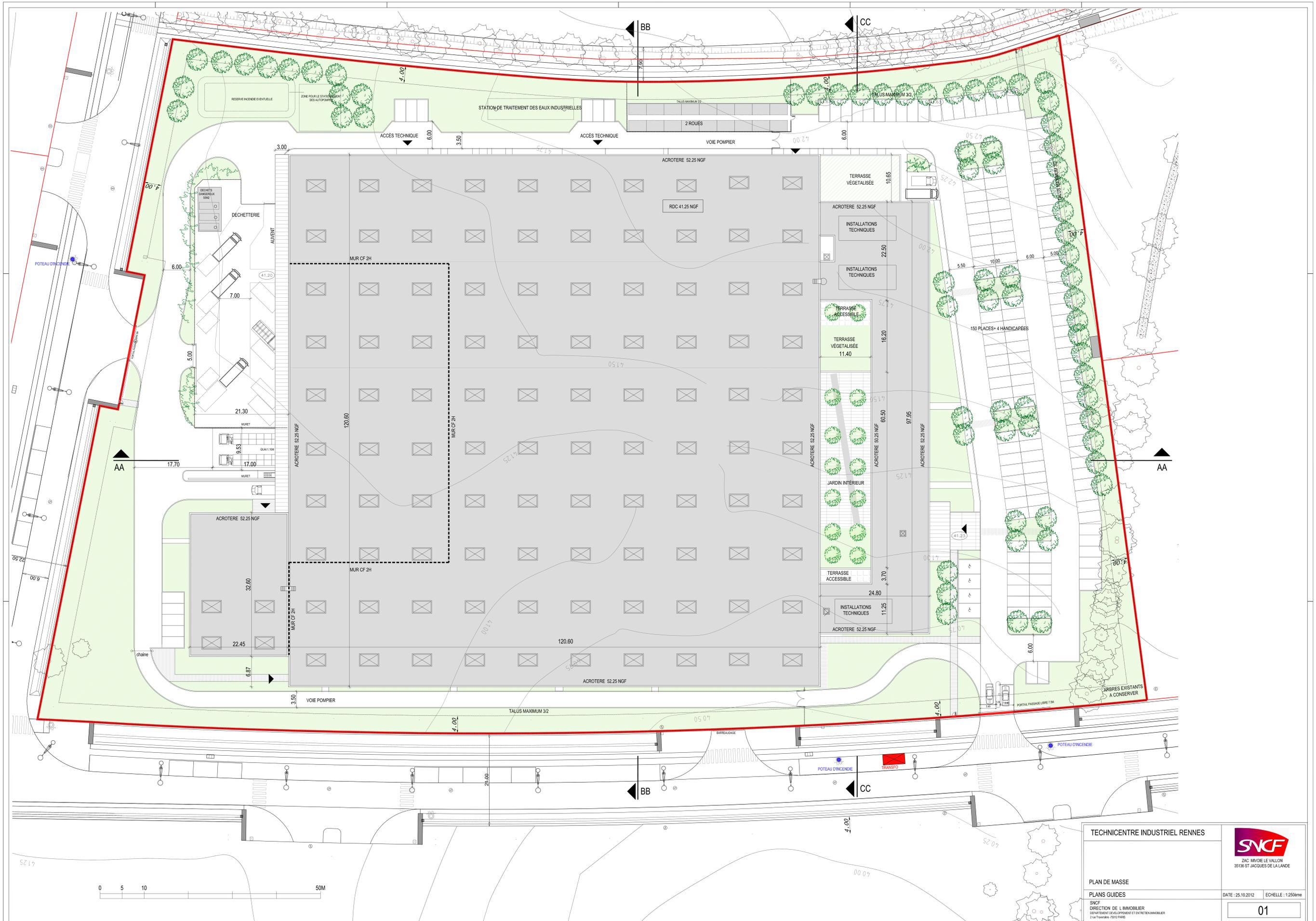


VUE N° 7 du SUD- OUEST

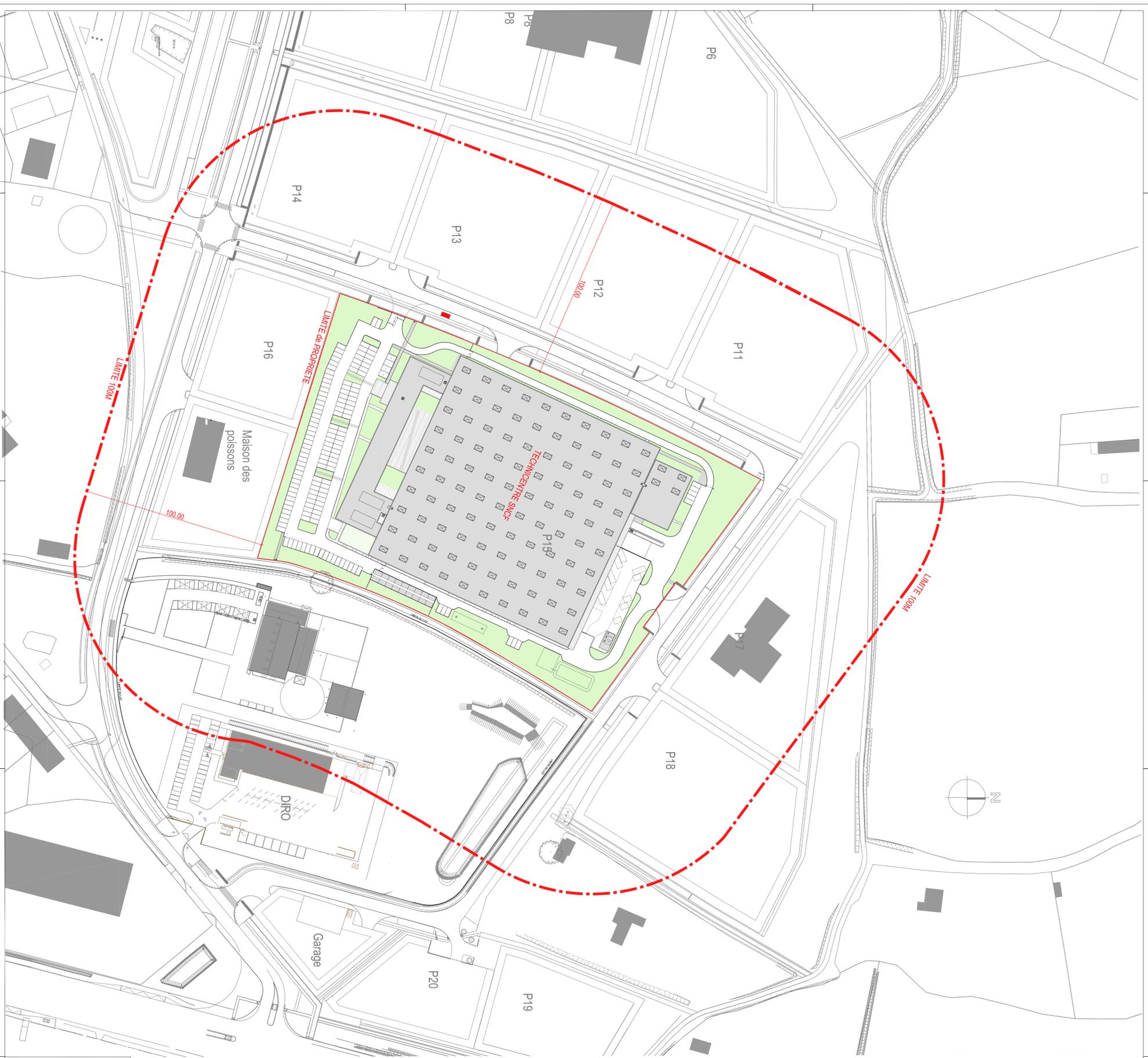
06/12/2012



VUE N°8 du NORD-OUEST



TECHNICENTRE INDUSTRIEL RENNES  ZAC MIVOIE LE VALLON 35136 ST JACQUES DE LA LANDE	
PLAN DE MASSE PLANS GUIDES	DATE : 25.10.2012 ECHELLE : 1:250ème
SNCF DIRECTION DE L'IMMOBILIER <small>DEPARTEMENT DEVELOPPEMENT ET ENTRETIEN IMMOBILIER 2 rue Franklin - 93012 PARIS</small>	01



TECHNOCENTRE INDUSTRIEL RENNES		 ZAC MARIE LE WALON 36095 ST-JACQUES-DE-LA-LANDE
PLAN D'IMPACT A 100M		
DOSSIER I O P E	DATE : 25.02.2012	ECHELLE : 1:2500m
DIRECTION DE L'AMBIENT DEPARTEMENT DEVELOPPEMENT ET ENTRETIEN/AMBIENT 1700 RENNES (35072)		01